

tholiques.

“ Les Réceptions de Noël au Vatican ont mis de nouveau en lumière ce fait qui fera l'étonnement de l'histoire, c'est-à-dire l'énergie sublime de Pie IX conservant à son grand âge, dans une intégrité merveilleuse, toutes les facultés de l'esprit unies à ce qui fait physiquement l'homme d'action : la regard, l'ouïe, la voix, la démarche, la santé. Il y a plus de quinze ans qu'ils ont fait dans tous les pays des calculs sur la mort de Pie IX et la Providence se rit de leurs calculs et nous garde l'ange tutélaire de la justice, du droit et de la civilisation chrétienne.

“ Ce sont les calculateurs qui tour à tour disparaissent sous ses yeux dans les ténèbres de la mort.

“ Tout dernièrement encore n'avons nous pas vu un de ces hommes, le vicomte de la Guéronnière, dont la piété eut une si grande part aux attaques dirigées contre la Rome des Papes, tomber d'un coup d'apoplexie dont il ne s'est pas relevé ?

“ En dehors des motifs absolument surnaturels que nous avons d'espérer dans le triomphe final de la justice, ce fait de l'insurmontable état de faiblesse morale et physique du prisonnier au Vatican, qui tient à la fois, ce semble et de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, est la consolation du présent et le gage de l'avenir. Rapprochés des encouragements que ne cesses de nous prodiguer la parole pontificale, il doit nous porter inévitablement à penser que les fruits de l'année sainte qui vient de s'écouler ne tarderont pas à se faire sentir.

“ Certes, comment la paix sera rendue à l'Eglise de Dieu et partant au monde, nous ne le pouvons apercevoir encore. Le mouvement catholique s'accroît, cela est certain ; ce n'est pas seulement le développement croissant des pèlerinages et des œuvres de dévotion pure qui le montre, c'est le caractère même de certains faits de l'ordre politique et administratif. Nous avons vu l'Assemblée nationale de France s'associer à la fondation de l'Eglise du Sacré-Cœur, invoquer par le vote de prières publiques, la bénédiction de Dieu sur ses travaux et décréter en dernier lieu la liberté de l'enseignement supérieur ; en Bavière, les élections législatives renverser l'ancienne majorité libérale et la remplacer par une majorité catholique d'un chiffre peu élevé, il est vrai, mais compacte et d'une énergie toute virile ; en Italie, enfin, dans ce pays plus travaillé que les autres par l'esprit révolutionnaire, les catholiques l'emportent dans la plupart des grandes villes au scrutin pour le renouvellement des municipalités, prouvant ainsi qu'ils seraient en état de défier leurs adversaires sur le terrain politique si leur confiance ne leur défendait une pareille lutte.

“ Ce sont là des faits éclatants. Toutefois ils ne doivent pas nous abuser sur la situation exacte des choses, à savoir qu'un grand nombre de catholiques n'en paraissent pas moins résolus à continuer de désertir le champ de bataille. Là est, à nos yeux, le mal et bien plus que dans les triomphes de la libre-pensée. Celui-ci a beau faire, si vaste que soit sa tribune, si larges que soient les ressources mises à sa portée par les Constitutions de nos Etats modernes, elle n'a pas, nous en sommes convaincus, réussi à chasser d'un aussi grand nombre d'esprit qu'on le prétend les vérités de l'Evangile ; nous croyons que la masse, chez les nations catholiques, est toujours catholique ; seulement, sous l'empire des théories énervantes mises en circulation par le libéralisme moderne, une foule d'hommes, tout en rendant hommage dans leur for intérieur à la foi dans laquelle ils sont nés et ont été élevés, ne se sentent pas le courage de se compromettre pour elle ; la voyant en péril, ils se bornent

au rôle de spectateurs. C'est cette déplorable situation que le Saint Père définissait ces jours-ci d'une manière si admirable dans son allocution aux officiers de son armée, en disant : “ que le grand conseil provenait de ce qu'on voudrait que tout marchât bien sans vouloir y coopérer soi-même.”

“ Aussi, n'avons-nous à constater au cours de l'année 1875 aucune modification dans le courant de la politique générale à l'endroit de l'Eglise romaine. Le prince de Bismark continue impunément d'attaquer la papauté. Irrité des condamnations dont le Pontife infallible frappe ses lois persécutrices, il invite le gouvernement subalpin à rompre la loi des garanties pour pouvoir fermer la bouche à son auguste prisonnier. S'il n'obtient pas gain de cause ; la brusquerie de ses prétentions ne cadrant point avec les allures cauteleuses de la politique savoyennaise, il a du moins la satisfaction de voir le ministère Minghetti se prêter de son mieux à appliquer sur d'autres points le régime de la persécution allemande à l'Italie. Des mesures attentatoires à la liberté de la chaire catholique sont décrétées dans la Péninsule, plus de cinquante évêques sont expulsés de leurs sièges, une loi astreint le clergé au service militaire et le gouvernement, s'attaquant à la hiérarchie ecclésiastique, donne licence aux paroisses d'élire leurs curés. En récompense de ces témoignages de bonne entente, le prince-chancelier autorise l'empereur son maître à rendre au roi Victor Emmanuel sa visite de l'an dernier. L'empereur Guillaume arrive de Milan et y reçoit les hommages de la franc-maçonnerie italienne, qui le proclame digne d'elle et de “ son vœux Frédéric, le protecteur bien aimé de la loge maçonnique.”

“ Appuyée sur cette alliance des loges, la politique allemande essaye de ranimer en Angleterre le vieux fanatisme anglican contre la papauté. Lord Russell et l'ex-ministre Gladstone y tendent, l'un par des meetings, l'autre par des pamphlets, mais sans succès. M. de Bismark est plus heureux en Belgique, où sous l'empire de ses menaces, un gouvernement catholique a été amené à désavouer l'épiscopat.

“ Il serait difficile de ne pas croire qu'il n'ait aussi quelque droit à partager la gloire des libéraux qui ont empêché à Bruxelles et à Liège la sortie des processions jubilaires ; il y a d'autant moins de raison d'en douter que nous avons vu ces processions interdites également, comme à la suite d'un mot d'ordre général, en Prusse, en Bavière, et en Italie.

“ On a signalé toutefois dans ces derniers temps certains symptômes d'apaisement dans l'ardeur de la haine que le prince Bismark déploie contre l'Eglise ; on a répété qu'après avoir emprisonné et destitué les évêques, aboli les convents, chassé les religieux, réduit le clergé à la famine, il s'était aperçu que cela n'aiderait point à la consolidation de l'empire allemand et qu'il fallait revenir par patriotisme, sur ces violences. Nous voudrions croire à ce retour parfaitement fondé, d'ailleurs, en raison ; le prince-chancelier s'appliquant à guérir les maux qu'il a faits lui-même à l'Eglise, cela serait certes un merveilleux spectacle ! Mais, hélas ! d'autres signes semblent nous avertir que ce n'est point d'une conversion de ce genre que viendra la libération de l'Eglise.

“ Il est à craindre que celui qui a semé le vent ne recueille la tempête ; nous disons à craindre, parce qu'on l'emportant cette tempête nous enveloppera dans sa furie.

“ Pie IX prie continuellement pour que Dieu daigne éclairer les puissants de la terre et leur découvrir la profondeur des abîmes où ils précipitent les peuples ; mais en même temps il les menace des châtiements de la justice di-